

Saint Pantaléon de Larche, le 25 mai 2018

COMMUNE DE
SAINT PANTALÉON DE LARCHÉ

COMMUNIQUE DE PRESSE

SAINT-PANTALEON-DE-LARCHÉ ENFOUISSEMENT DES RESEAUX AVENUE GALANDY



Alain Lapacherie Le Maire, Monsieur Georges Saule (FDEE – Secteur de Larche) avec le cabinet d'études Dejante et les représentants du groupe Spie-Vigilec

CONTACTS PRESSE :

ANNE-MARIE OUMEDJKANE – Adjointe à la Communication – Tel – 06 86 97 11 20 – Courriel - a.m.oumedjkane@orange.fr
FABIENNE DURIE – Chargée de Communication – Tel – 05 55 86 15 34 – Courriel – fdurie@mairiesaintpantaleon.fr

La commune de Saint-Pantaléon-de-Larche et la Fédération Départementale d'Electrification et d'Energie de la Corrèze (Secteur de Larche) développent depuis quelques années un nouveau partenariat. En effet, la commune a transféré en plus des compétences traditionnelles d'électrification, la compétence éclairage public.

Ce nouveau partenariat a permis la réalisation d'opérations importantes avec l'effacement complet et la rénovation totale de l'éclairage public rue du Moulin.

La rue de Lestrade et la rue Victor Hugo ont été traitées de la même façon avec des coordinations sur une partie du dispositif d'éclairage du Parc de Lestrade.

Georges Saule et le Maire, Alain Lapacherie ont donné ensemble, le coup d'envoi d'une nouvelle initiative sur la commune avec l'effacement des réseaux et la réfection de l'éclairage public sur la partie nord de l'avenue Galandy, côté Laumeuil.

Le chantier va permettre la disparition du réseau électrique en fil nu, sur près de 300 mètres de long. Les réseaux électriques, télécoms et éclairage public vont être entièrement rénovés.

Le réseau électrique est pris en charge à 40% par ENEDIS et 40% par la FDEE et 20% FDEE-Secteur de Larche pour un total de 72 000 euros HT.

Les réseaux télécoms et éclairage public sont pris en charge par la commune (50%) et la FDEE (50%) pour un coût de plus de 40 000 euros.

Le chantier est prévu jusqu'en octobre 2018 et les riverains, outre la sécurisation liée à ces enfouissements bénéficieront d'un éclairage public led de haute technologie qui inclut une régulation automatique de l'éclairage la nuit entre 22h et 6h.

CONTACTS PRESSE :

ANNE-MARIE OUMEDJKANE – Adjointe à la Communication – Tel – 06 86 97 11 20 – Courriel - a.m.oumedjkane@orange.fr

FABIENNE DURIE – Chargée de Communication – Tel – 05 55 86 15 34 – Courriel – fdurie@mairiesaintpantaleon.fr